

Discours



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 83 90
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la conférence de presse de la présentation des Journées Européennes du Patrimoine, à Paris, le 15 septembre 2015

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Merci à vous d'être venus aussi nombreux ce matin pour cette conférence de presse consacrée à cette nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine.

Ces journées, il faut s'en réjouir, sont un événement très populaire. Le week-end prochain, un Français sur cinq se rendra dans l'un des 17 000 lieux ouverts au public, en Outre-mer comme en Métropole. Il n'existe en France aucune manifestation culturelle d'une telle ampleur.

Son succès témoigne bien entendu d'un attachement profond de la Nation à ses monuments et ses jardins : les Français aiment leur patrimoine.

Mais il témoigne, plus fondamentalement encore, d'un *désir de culture* partagé par tous : voici un moment où ceux qui se sentent parfois illégitimes dans des lieux culturels se fondent avec ceux qui sont des habitués des musées ou des théâtres.

Faire reculer ce sentiment d'illégitimité, vous le savez, est l'une des ambitions majeures de mon mandat. En la matière, les Journées du Patrimoine sont une réussite, un cas d'école de notre entreprise de démocratisation par la culture, que je souhaite élargir toujours davantage.

Merci à nos partenaires européens, qui s'y associent désormais. Merci aux partenaires publics et privés, aux partenaires médias, qui donnent à ces deux jours le retentissement et l'ampleur qu'ils méritent.

Ces journées ont évidemment le parfum du mystère, car on franchit des seuils qui nous sont fermés d'ordinaire.

On pensera sans doute en premier lieu aux Palais de la République. Mais c'est à toutes ces maisons particulières, à ces jardins cachés, à ces bâtiments industriels ou ces châteaux moins connus que je veux faire allusion. Du Conservatoire Botanique de Brest au Centre de Bus RATP de Lagny, en passant par la Batterie Tourville à Gréville-Hague, dans la Manche, ou à l'Hôtel Belvédère du Rayon Vert à Cerbère, dans les Pyrénées orientales, ce sont des lieux devant lesquels nos concitoyens passent parfois tous les jours qui se découvrent soudain.

Leur ouverture prouve à chacun que le patrimoine de notre pays est bien vivant. Qu'il n'a pas qu'un passé, qu'il n'est pas que témoin du passé, mais qu'il a au contraire un présent.

Ce présent, le patrimoine le doit d'abord à toutes celles et ceux qui en prennent soin. Je veux parler de ceux qui restaurent, entretiennent, défendent, animent, mettent en valeur les monuments historiques comme les bâtiments d'intérêt patrimonial et les ouvrent au public. Les représentants des associations de défense du patrimoine sont ici avec nous ce matin : il faut les saluer et les en remercier.

Ce présent, le patrimoine le doit aussi à tous ceux qui œuvrent à lui rendre tout l'éclat qu'il mérite. Je pense ici, en particulier, aux compagnons, aux artisans et maîtres d'art. Leur savoir-faire extraordinaire fait notre fierté ; il est reconnu à travers le monde. Les Français auront l'occasion de le découvrir dans bien des monuments récemment restaurés, comme les vitraux et les portails de la Basilique de Saint-Denis, qui seront inaugurés cette semaine, ou aux cours d'ateliers pratiques pendant ces deux jours.

Ce présent, le patrimoine le doit enfin à tous ceux qui l'habitent, y travaillent, en font le lieu de leur activité. Ces lieux sont beaux, ils portent en eux la mémoire d'activités passées ; mais parce qu'ils sont beaux, faut-il pour autant les priver d'activités présentes ? Ce sont des questions récurrentes, parmi les amoureux et les défenseurs du patrimoine. Elles sont légitimes.

Ma conviction est qu'il ne faut pas s'interdire de réfléchir à la transformation de l'usage des bâtiments d'intérêt patrimonial – et d'y implanter une activité, rentable ou non, publique ou privée. A fortiori si nous souhaitons que des monuments abandonnés, en déshérence, retrouvent vie ou redonnent vie au territoire qui les abrite. Nous lancerons d'ailleurs prochainement, avec la Fondation du Patrimoine, une initiative à ce sujet.

Les exemples de réussite ne manquent pas : c'est par exemple, la transformation très réussie de la Manufacture des Allumettes d'Aubervilliers qui accueille désormais les élèves restaurateurs de l'Institut National du Patrimoine.

Dire que le patrimoine a un présent, c'est aussi évoquer le moment où le bâti se bâtit, où le geste architectural se dessine, où l'avenir se construit. C'est tout le sens du thème que nous avons choisi pour cette édition des Journées : « le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir ».

On a longtemps opposé le patrimoine à l'architecture contemporaine, fabriquant là une sorte de querelle perpétuelle entre les anciens et les modernes. Est-ce le temps passé qui distingue le patrimoine de la création ? Et dans ce cas, quel âge faut-il avoir pour faire partie du patrimoine ?

Pour le Ministère, cette question n'est pas nouvelle. Malraux le premier se l'est posée avec Le Corbusier, dont il a protégé les œuvres, du vivant même de l'architecte. Nous avons d'ailleurs un label XXI^e siècle qui permet de distinguer des bâtiments majeurs récents. Il en sortira renforcé avec la loi.

Mais au-delà, ma conviction est qu'il faut s'efforcer de regarder le présent avec l'œil de l'avenir : entre la création et le patrimoine, il y a un continuum. C'est la meilleure façon de valoriser l'une et l'autre.

Voilà l'esprit de ces Journées Européennes des Patrimoines, l'esprit de la loi que je présenterai au Parlement à la fin du mois, et l'esprit de la Stratégie Nationale pour l'Architecture que j'ai souhaité engager dès mon arrivée rue de Valois.

La vitalité de l'architecture en France aujourd'hui ne fait aucun doute. Et sa place dans le patrimoine que nous léguerons demain à nos enfants se prépare dès aujourd'hui. L'enjeu dépasse largement les grands gestes architecturaux et les constructions monumentales. Le cadre de vie quotidien a aussi son importance.

J'ajoute que les architectes eux-mêmes transforment et réinventent une partie de notre patrimoine aujourd'hui.

Qu'il s'agisse de grands noms ou de jeunes professionnels – et en particulier les lauréats des jeunes albums de l'architecture et du paysage, les AJAP – les architectes sont donc au cœur de mon attention. Je veux à la fois améliorer leurs conditions d'exercice et mieux faire connaître leur travail, et faire en sorte que nous regardions autrement la construction de l'espace qui nous entoure.

Des propositions qui m'ont été rendues cet été par les architectes des groupes de travail, que je salue et que je remercie, certaines vont être intégrées au projet de loi « liberté de création, architecture et patrimoine ».

Pour regarder autrement l'espace qui nous entoure, il faut d'abord être attentif à tous les lieux d'habitation qui sortent de terre. Je pense en particulier aux lotissements, qui structurent considérablement les territoires périurbains de notre pays. Le projet architectural, urbain et paysager, déjà obligatoire, devrait désormais être réalisé par un architecte.

Pour mieux faire connaître le travail des architectes, il faut enfin pouvoir les identifier. C'est tout le sens de la proposition que nous avons faite d'apposer à chaque fois le nom de l'architecte sur les bâtiments.

Ce sont là quelques mesures de la Stratégie Nationale pour l'Architecture. Nous aurons l'occasion d'évoquer plus amplement l'ensemble des mesures que nous souhaitons prendre.

En visitant la création d'aujourd'hui, les Français visiteront donc le patrimoine de demain. L'un de ses traits caractéristiques, celui qui retiendront sans aucun doute les générations qui nous suivront, c'est le souci de construire durable, de veiller à la performance énergétique des bâtiments – des critères que nous avons souhaité mettre en valeur à quelques mois de la COP21.

Je me rendrai pour ma part dans la ZAC Paris Rive Gauche, qui est un bel exemple de cette ambition que nous avons pour la ville aujourd'hui, et de ce continuum entre création et patrimoine que j'évoquais : les créations des architectes se mêlent aux traces laissées par ce patrimoine industriel dont ce quartier du 13^e arrondissement est le dépositaire.

En présentant aux députés son projet de loi pour les secteurs sauvegardés en 1962, Malraux disait : « dans notre civilisation, l'avenir ne s'oppose pas au passé : il le ressuscite. » Je dirais plutôt aujourd'hui qu'il le *réinvente*, dans tous les sens du terme, c'est-à-dire qu'il le redécouvre et le crée à la fois, pour la postérité.

Je vous remercie.